

Météo

La semaine passée a été marquée par un épisode de chaleur exceptionnel, avec des températures caniculaires dépassant localement les 40 °C. Cet épisode s'est accompagné d'un ensoleillement très important et d'une hygrométrie particulièrement faible.

Quelques orages localisés ont été observés en fin de semaine, mais les précipitations sont restées très hétérogènes et souvent limitées, avec des cumuls compris entre 1 et 10 mm en moyenne en Côte-d'Or et entre 3 et 18 mm en Saône-et-Loire. Les précipitations les plus importantes ont été enregistrées dans le sud du département 71...

Prévisions à 8 jours



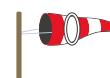
Conditions nuageuses
puis ensoleillées



T Min : 16 °C
T Max : 34 °C



0 mm annoncé



Vent 10 à 40 km/h N

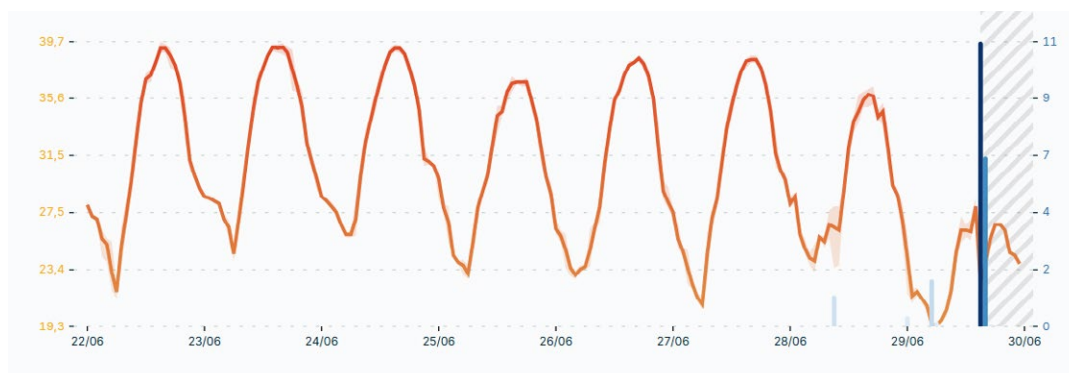
EXTRACTION DU 23 AU 29 JUIN 2026 STATION BEAUNE

• Température [°C]

Moy **30.5** Min **19.3** Max **39.7**

• Pluie (mm)

Cumul
3.6



Avancement des stades phénologiques

Les températures caniculaires de la semaine passée, associées à un stress hydrique marqué, ont temporairement ralenti la croissance de la vigne. Lors de tels épisodes, celle-ci limite son activité physiologique afin de préserver ses réserves en eau, ce qui se traduit par un ralentissement visible de la croissance. À ce stade, il est toutefois encore difficile d'estimer l'impact de cet épisode sur les dates de vendanges initialement prévues.

Les stades observés sont aujourd'hui les suivants :

- Stade tardif : début de fermeture de la grappe.
- Stade moyen : fermeture de la grappe.
- Stade précoce : fermeture de la grappe + environ 5 jours.

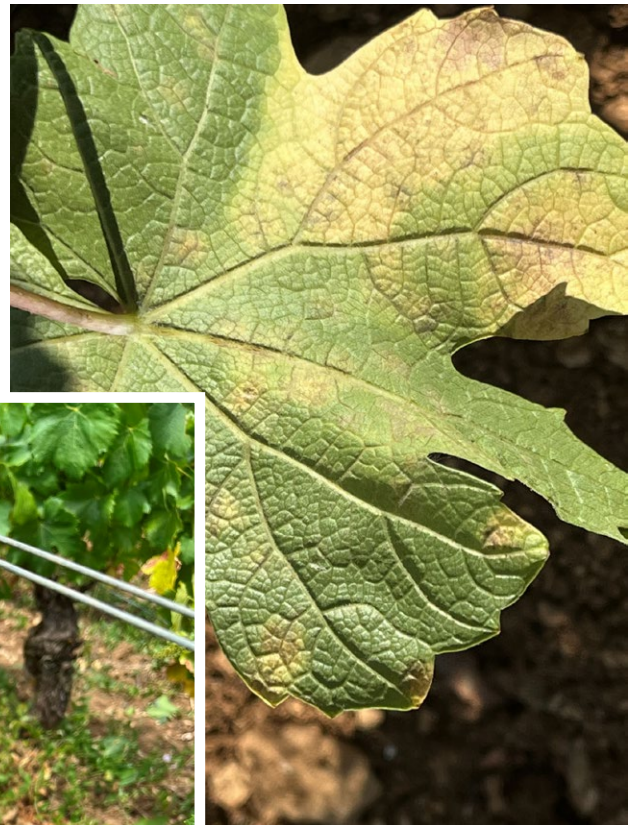


Stade fermeture de grappe

DÉGATS THERMIQUES ET HYDRIQUES

Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont entraîné une nette augmentation des dégâts liés au stress hydrique et thermique. Nous observons désormais de nombreux symptômes d'échaudage et de grillure, aussi bien sur le feuillage que sur les grappes. Les situations les plus touchées concernent les jeunes vignes, les parcelles naturellement peu vigoureuses ainsi que les sols à faible réserve utile en eau, où les symptômes peuvent être particulièrement marqués. Mais cela dépend également de l'orientation des rangs.

Dans ce contexte, la vigne réduit son activité physiologique afin de préserver ses réserves en eau, ce qui peut entraîner un ralentissement temporaire de la croissance. Une vigilance particulière reste recommandée sur les parcelles les plus sensibles, où ces dégâts pourront avoir un impact sur le rendement et la qualité de la récolte. Il est préférable de ne plus rogner ou griffer ses parcelles.



MILDIOU






Estimation du risque

Nos observations :

Aucun nouveau symptôme de mildiou n'a été observé cette semaine dans le vignoble. La situation sanitaire reste stable et ne devrait pas évoluer au cours des 15 jours prochains jours.

Estimation du risque :

Les grappes sortent progressivement de leur phase de forte sensibilité. Les températures élevées et les très faibles hygrométries actuelles sont très défavorables au développement du mildiou. Le risque est désormais quasi nul à ce jour.

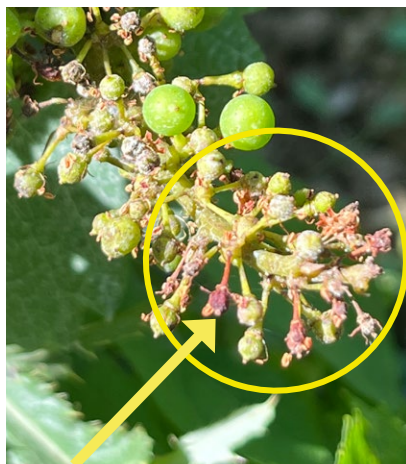
Nom Commercial	Dose/ha	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	DVP	DSPPR	Nombre max d'applications	Pictogramme de danger	UAB	Phrases de risques mélanges	Composition /L ou kg
Bouillie Bord. RSR disperss NC	3,75 kg	24 h	14 j	5 m	5 m	/	/	5/an		UAB	/	Sulfate de cuivre : 200 g
Cuproxtat SC	3,95 l	6 h	21 j	20 m	/	/	/	5/an		UAB	Spe 1	Cuivre du sulfate de cuivre tribasique (TBCS) : 190 g
Champ Flo Ampli	1.3 l	24 h	21 j	20 m	/	20 m	10 m	3/an 7 j entre 2 appli.		UAB	Spe 1 Spe 8	Hydroxyde de cuivre : 360 g
Maniflow	6 l	6 h	21 j	20 m	/	/	/	5/an		UAB	Spe 1	Sulfate de cuivre
Amaline Flow	2.8 l	24 h	28 j	20 m	/	/	/	2/an 8-12 j entre 2 appli.		/	Spe 1	Zoxamide : 40 g/l + TBCS : 266.6 g/l

MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site Ecophytopic (Source BSV)

Produits disponibles à la vente !

Taches de Mildiou sur feuilles et baies



OIDIUM

Estimation du risque

Nos observations :


L'oïdium reste présent dans les parcelles déjà concernées, mais son évolution est globalement en stagnation. Très peu de nouvelles parcelles présentent des symptômes cette semaine.

Estimation du risque :

Malgré la présence du champignon dans les parcelles déjà contaminées, les fortes températures et les très faibles hygrométries limitent fortement sa progression. Les grappes deviennent progressivement moins sensibles, mais une vigilance reste recommandée dans les parcelles historiquement à risque ou déjà fortement touchées car les amplitudes thermiques des prochains jours restent favorables.



Oïdium sur grappe

Nom Commercial	Dose/ha	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	DVP	DSPPR	Nombre max d'applications	Pictogramme de danger	UAB	Phrases de risques mélanges	Composition /L ou kg
Vitisan	6 kg	6 h	1 j	5 m	/	/	10 m	6/an 3 j entre 2 appli.	NC	UAB	/	Hydrogénocarbonate
Taegro	0.370 kg	6 h	3 j	5 m	/	/	/	10/an 7 j entre 2 appli.	NC	UAB	/	Bacillus amyloliquefaciens FZB : 13%
Hoggar	0,6 l	48 h	35 j	20 m	/	/	10 m	3/an		/	H373 H361d	Spiroxamine : 500 g

Avec les températures actuelles, les applications à base de soufre sont à proscrire

Produits disponibles à la vente !

MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

La lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées (Source BSV)

BLACK-ROT

Aucune évolution n'a été observée cette semaine. Aucun nouveau symptôme significatif n'a été identifié au vignoble.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol de G2 se termine. Des captures d'eudémis et de cochylis sont enregistrées dans les pièges, mais elles restent de faible intensité. Les fortes chaleurs et la canicule perturbent l'activité des papillons, limitant l'intensité du vol. Le risque demeure faible à ce jour, tout en restant à surveiller dans les parcelles sensibles.

RAVAGEURS EMERGENTS

Pour information, un adulte de Scarabée japonais (Popilla japonica) a été piégé dans le Doubs le 16 juin dernier. Il s'agit de la première identification sur le territoire de la région. Vous trouverez plus d'informations via le lien ci-dessous et/ou la plaquette rédigée par la DGAL, l'IFV et l'ANSES) en pièce jointe :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-detecte-dans-le-doubs-communique-de-presse-et-consignes-de-a3779.html>

CROISSANCE DES BAIES—APPORTS FOLIAIRES

Estimation du risque

À l'approche de la véraison, le maintien d'une activité foliaire performante est essentiel. La vigne étant une culture pérenne, elle ne peut pas être raisonnée comme une culture annuelle : les décisions prises aujourd'hui influencent directement la récolte de cette année, mais aussi le potentiel de la suivante. Des apports foliaires adaptés permettent de préserver le bon fonctionnement du feuillage et de favoriser l'élaboration de moûts de qualité, avec notamment un meilleur niveau d'azote assimilable, un pH plus équilibré et de meilleures conditions pour le bon déroulement de la fermentation alcoolique. Ils participent également à la reconstitution des réserves après les vendanges, une étape déterminante pour assurer un bon débourrement, une bonne fertilité des bourgeons et le potentiel de rendement de la campagne suivante.



NUTRIBIO 5.4.2 SI

Dose : 5 l/ha
Azote 50 g/l
Phosphore 40 g/l
Potassium 20 g/l
123 g/l osyr stimulateur racinaire



SAS SYMBIOSE
CONSEIL ET FOURNITURE EN
AGROBIOLOGIE

PLANTIGEL

Dose : 5 l/ha
Azote organique : 30 g/l
Potassium : 40 g/l



STRESS HYDRIQUE ET THERMIQUE

Estimation du risque

Avec les fortes chaleurs annoncées, la protection des grappes et du feuillage contre les excès de rayonnement devient un enjeu important. Les produits de protection solaire tels que CALSHIELD ou le talc INVELOP WHITE PROTECT agissent comme une véritable « crème solaire » en réfléchissant une partie des rayons UV et en limitant les phénomènes de grillure et d'échaudage.

En complément, LALSTIM OSMO, à base de glycine-bétaïne d'origine végétale, aide la vigne à mieux gérer les épisodes de stress hydrique en limitant les pertes en eau et en réduisant l'évapotranspiration. Son action se prolonge pendant environ trois semaines après application.

Ces deux solutions sont complémentaires : l'une protège physiquement la plante du rayonnement solaire tandis que l'autre améliore sa tolérance au manque d'eau. Pour être pleinement efficaces, ces protections doivent être mises en place en amont des épisodes de chaleur et de stress hydrique, sans attendre l'apparition des premiers dégâts.



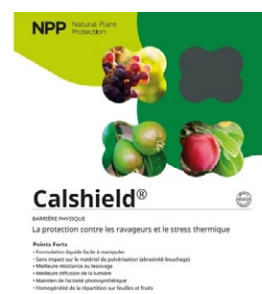
LALSTIM OSMO

Dose : 2 kg/ha
970 g/kg glycine-bétaïne



INVELOP WHITE PROTECT

Dose : 5 à 20 kg/ha
Talc 52% SiO₂, 30% MgO



CALSHIELD

Dose : 10 l/ha
Carbonate de calcium : 60%

L'ÉQUIPE B.V.S.

Bulletin de situation rédigé à partir des observations hebdomadaires réalisées sur le réseau de parcelles BSV Bourgogne : le bulletin est consultable sur le site de la Chambre Régionale <https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr>. Ces informations sont complétées par les observations quotidiennes de nos techniciens et l'outil de modélisation AGRIGENIUS. Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, consultez les étiquettes regroupant toutes les informations nécessaires : homologations, doses, ZNT, DAR, DRE... Ces informations sont également disponibles dans le guide vigne de BVS "Gamme PROTECTION édition 2026" et sur le site du gouvernement <https://ephy.anses.fr>. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur le site www.quickfds.com/fr. Les emballages vides sont collectés sur les différents sites de BVS durant la période d'utilisation. Les PPNU (Produits Phytos Non Utilisables) sont collectés à des dates et des lieux bien précis (collecte ADIVALOR).

BOURGOGNE VITI SERVICE - S.A.S. au capital de 94 487,90€ - RCS DIJON B 333 583 953. Crédits photos : Bourgogne Viti Service.

BOURGOGNE VITI SERVICE, votre partenaire au quotidien.

 contact@bvs-viti.fr www.bvs-viti.fr

Vos magasins BVS : Nuits-Saint-Georges ☎ 03 80 61 02 13 – Beaune ☎ 03 80 22 22 50 – Chassey-Le-Camp ☎ 03 85 94 70 16 – Mercurey ☎ 03 85 45 23 70

ANNEXES



LE SCARABÉE JAPONAIS : UNE MENACE POUR LA VIGNE

➔ QUELS SONT LES DANGERS ?

Ce coléoptère originaire d'Asie a été détecté pour la première fois en Europe continentale, en 2014, dans le nord de l'Italie (Piémont et Lombardie). **Les foyers se sont étendus** au Tessin suisse en 2017, puis à l'Emilie-Romagne en 2020. Après avoir tenté d'éradiquer cet insecte sans succès, l'Italie et la Suisse sont passés à une stratégie d'enrayement qui consiste à tenter de contenir l'insecte dans les zones de présence. **Désormais, ce ravageur est susceptible de coloniser le vignoble français !**



Crédit photo : Bosio G., Servizio Fitosanitario Piemonte

Du fait de sa nuisibilité importante pour les plantes hôtes et des impacts économiques potentiels, le scarabée japonais est classé comme **organisme de quarantaine prioritaire** au sein de l'Union européenne.

A L'ETAT ADULTE (juin à septembre) : **le scarabée japonais s'attaque à la vigne**, ainsi qu'à de nombreuses autres espèces végétales : maïs, soja, noyer, pommier, poirier, prunier, pêcher et petits fruits (framboisier, fraisier), rosier, arbres (platane, marronnier, peuplier, tilleul, bouleau, érable, saule, orme).

AU STADE LARVAIRE : il infeste essentiellement les racines des graminées (ray-grass, fétuques, pâturin, ...).

La surveillance des vignes est primordiale. Les dégâts et les insectes sont facilement reconnaissables.

➔ COMMENT RECONNAÎTRE LES SYMPTÔMES SUR LA VIGNE ?

Au stade adulte, les scarabées japonais colonisent les parties aériennes des végétaux et dévorent les tissus, entre les nervures foliaires, ne laissant qu'un **squelette de feuille à l'aspect de dentelle**.



Sur la vigne, cela conduit à un **dessèchement du feuillage** et une **défoliation**. Ces dégâts sont **surtout visibles à partir de juillet**.



Les adultes présentent un comportement grégaire en se **regroupant sur la même plante pour s'alimenter**. Ainsi, certaines plantes peuvent être complètement défoliées, tandis que leurs voisines sont pratiquement indemnes. En Italie, ce sont **parfois plusieurs centaines de scarabées adultes qui sont observés par pied de vigne**.



➔ QUELLES CONSEQUENCES POUR LA VIGNE ?

Les ceps peuvent être fortement défoliés, ce qui occasionne une sous-maturité marquée sur la récolte et des défauts de mise en réserve dans les bois. Les conséquences peuvent être plus graves pour les jeunes plants ou dans le cas d'attaques répétées sur plusieurs millésimes consécutifs.

Popillia japonica est un insecte d'environ 1 cm de long. Sa tête et son thorax sont vert métallique, ses élytres brun cuivre. Il se distingue des autres espèces de hannetons par la **présence de touffes de soies blanches** sur le pourtour de l'abdomen et sur la face dorsale du dernier segment abdominal.



Crédit photo : Germain JF., ANSES



Crédit photo : Germain JF., ANSES

➔ COMMENT CE RAVAGEUR POURRAIT-IL ÊTRE INTRODUIT EN FRANCE ?

Popillia japonica est un **insecte invasif** doté d'une importante capacité d'adaptation à de nouveaux milieux. Il est capable de se développer sur de nombreuses espèces végétales et de **progresser ainsi rapidement sur un territoire**. Il est indispensable de renforcer la vigilance sur les points suivants :



Crédit photo : Cappaert D., Bugwood.org

STADE ADULTE

- > Environnement des vignes, notamment si irrigation : champs de maïs ou de soja, vergers, pépinières, jardinerie, jardins et espaces verts, haies, bosquets, lisières de bois et forêts...
- > Lots de végétaux emballés ou conditionnés en cartons, boîtes... Dans les échanges internationaux, des adultes de *P. japonica* ont déjà été interceptés sur des plants et produits agricoles, dans les emballages et dans les bateaux ou avions !
- > Voies de circulation : autoroutes (accotements, aires de service et de repos), abords des routes, des gares routières, des aéroports, des centres logistiques qui importent des fruits et végétaux.



Crédit photo : Mouttet R., ANSES

STADE LARVAIRE

- > Plants de vigne en pots importés de zones infestées : les larves peuvent être transportées dans la terre entourant les racines des végétaux destinés à une remise en culture ou à la complantation.
- > Environnement des vignes, notamment si irrigation : prairies et gazons, champs de maïs ou de soja, vergers, pépinières, jardinerie, jardins et espaces verts, haies, bosquets, lisières de bois et forêts...

➔ QUE FAUT-IL VÉRIFIER SUR VOTRE EXPLOITATION ?

- > Présence du passeport phytosanitaire sur le matériel végétal entrant dans l'exploitation.
- > Absence de symptômes sur les végétaux et absence de l'insecte *P. japonica* dans les lots de végétaux importés destinés à la plantation ou la complantation.

COMMENT ALERTER EFFICACEMENT ?

Chaque intervention dans les vignes est une occasion de **repérer** :

- > **les insectes adultes** (quelques individus à plus d'une centaine par cep), dès la fin mai
- > d'éventuels **symptômes sur le feuillage** (feuilles réduites aux nervures, voire défoliation) à partir de juin

En cas de découverte ou même de simple suspicion, **prenez contact sans délai** avec l'un des organismes suivants :

- **SRAL** (Service régional de l'alimentation de la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt)
- **FREDON** (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) ou FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)
- **Chambre d'Agriculture** : techniciens du service viticole
- **Techniciens** des caves coopératives et prestataires de conseil agronomique.

Seule la mobilisation des observateurs (professionnels et techniciens) peut conduire à la mise en place rapide des mesures d'urgence appropriées qui sont la clef d'une éradication efficace.

Soyez acteurs de la surveillance du scarabée japonais et aidez à limiter son extension aux vignobles français en observant vos parcelles et en signalant sans délai toute présence de dégâts ou de l'insecte !

Sources d'informations complémentaires :

- [la note nationale Popillia japonica](#)
- [la fiche de reconnaissance SORE](#)
- [la fiche de reconnaissance de l'ANSES](#)
- [la plateforme d'épidémiologie-surveillance en santé végétale](#)
- [la page dédiée du site de l'OEPP](#)



Auteurs :

Jacques GROSMAN (DGAI), Jérôme JULLIEN (DGAI), Raphaëlle MOUTTET (ANSES), François-Michel BERNARD (IFV)